

## OBJET DE L'ENQUÊTE

En juillet 1562, tout est désormais perdu: l'union des princes – le projet mis en œuvre par la Régente – a échoué et le colloque de Poissy appartient déjà à l'histoire; la voix de Pierre Belon du Mans s'élève alors au milieu de la clameur:

ores pour les [les huguenots] convaincre n'est jà besoing (au moins en ce royaume) forger syllogismes pour disputer par raison à l'encontre de leur nouvelle secte, ains se fault garnir de poudre à canon, de boulets de plomb et de violentes bombardes, et à force de fer esmoulu leur faire resistance [...].

(*Cronique de Pierre Belon du Mans, medecin*, f. 88<sup>r-v</sup>/par. 1) <sup>1</sup>

Comme Ronsard dans les variantes apportées, en 1562, à son *Élégie sur les troubles d'Amboise, à Guillaume Des Autels*<sup>2</sup>, l'illustre Manceau revendique la nécessité de passer aux armes et offre sa plume au roi afin de justifier la répression contre les sujets réformés. Cet homme de science qui a voyagé dans toute l'Europe, qui a parcouru les côtes d'Italie, les terres d'Angleterre, de Flandres et d'Allemagne, qui a traversé le Sinaï, qui a visité la Terre sainte, qui a vécu en ethnologue chez les Turcs, les Arabes, les Juifs et les Grecs, qui s'est détaché – à ses risques et périls – de l'escorte officielle de ses compagnons de route pour séjourner au cœur de l'Empire de Soliman, renonce à sa vocation profonde pour défendre

---

<sup>1</sup> Tous les renvois au texte de la *Cronique* sont signalés entre parenthèses au bas du passage cité.

<sup>2</sup> Dans l'édition de 1560 le poète disait qu'il fallait résister aux réformés «par la voix»; en 1562, il modifie ses vers en prescrivant le recours à la force; voir les *Discours des misères de ce temps*, éd. F. Higman, Paris, Le Livre de Poche, 1993, pp. 19-20.

un idéal religieux et politique. À partir de ce moment-là les traces du célèbre auteur des *Observations de plusieurs singularitez et choses memorables, trouvées en Grece, Asie, Judée, Egypte, Arabie et autres pays estrangers* se perdent. Il ne sera plus question de revenir sur son dernier exploit: son œuvre d'historiographe. Quel est l'enjeu de ce silence, quelles en sont les conséquences et surtout qu'est-ce cette chronique que l'on pourrait placer, pour la relation des faits marquant le début des guerres, à la suite d'un autre manuscrit inachevé: les notes de Pierre Paschal, débiteur défaillant de Cléo?

La *Cronique de Pierre Belon du Mans, medecin* est le seul ouvrage du naturaliste qui nous soit parvenu par le biais d'une copie manuscrite. Ce n'est pas un hasard si l'on considère la place occupée par la *Cronique* à l'intérieur du *corpus* de ses œuvres scientifiques. Contre toute attente, le manuscrit 4651 de la Bibliothèque de l'Arsenal contient aux feuillets 88<sup>r</sup>-250<sup>r</sup> le témoignage d'un homme qui, abandonnant pendant quelque temps sa profession – comme il l'affirme lui-même (voir f. 91<sup>r</sup>/par. 9) –, s'adonne, par souci civique, à la rédaction d'un ouvrage historiographique. Le récit des troubles civils et religieux remontant à la première phase de la guerre est à l'origine du titre de ce livre inachevé de Belon, chroniqueur et témoin oculaire de l'occupation de Moulins par les huguenots en juin-juillet 1562 et du siège de Bourges par l'armée royale au mois d'août de la même année. L'auteur ne consacre toutefois que 39 feuillets sur 162 au récit des opérations militaires. La reconstruction de l'ordre originel du manuscrit révèle en effet les contours d'une œuvre plus complexe, comprenant une longue préface où Pierre Belon, le plus grand ornithologue de son époque, s'engage, au prix de sa vie, dans la cause du parti catholique. Sa prise de position à l'intérieur du débat virulent qui dressa les sujets du roi 'treschrestien' les uns contre les autres nous révèle l'autre volet de ses activités et de son étonnante personnalité, dont on peut essayer de tracer un portrait plus précis sur la base de certains indices – bien douteux – et de quelques documents. Il est désormais incontestable qu'au service de la couronne sous François I<sup>er</sup>, Henri II, Charles IX et fidèle à l'ordre établi, Belon faisait partie des fonctionnaires qui agissaient au nom de la classe dirigeante et qui participaient en première ligne aux affaires d'état. L'envoyé du roi réalise bien sûr des explorations scientifiques, mais il accomplit en même temps des missions diplomatiques. C'est un familier du grand Tournon, du chancelier Olivier; il est aussi l'ami des jeunes poètes qui fréquentent la maison de Jean Brinon, le collègue de Thevet, de Nicolay, le compagnon de route de Pierre Gilles et de Postel, l'affilié du parti de Montmorency et des Guises. Sa personnalité devient encore plus saisissante si l'on s'interroge sur son œuvre historio-

graphique. Une question dramatique qui se double d'une autre énigme concernant cette fois une sorte de censure obscure – mais toujours active – relative à la publication de cette brûlante *Cronique*, document inédit contenant une version un peu moins officielle du conflit qui déchira la nation entière.

Certes, le style de ce texte 'brut' – encore en voie d'élaboration et pourtant si dangereux de par sa rédaction même – n'est pas celui de son *Histoire de la nature des oyseaux* ou de ses *Observations*, consacrées par une fortune éditoriale à l'échelle européenne, ni celui des autres œuvres françaises et latines, mais la renommée du naturaliste n'est pas le fait d'un projet littéraire. Au cours de ses pérégrinations et de ses expérimentations, le spécialiste de la flore et de la faune observe, se documente et prend des notes; de retour chez lui, il dresse le plan de ses ouvrages, les complète à l'aide d'une riche bibliographie et rédige probablement la première version; le travail achevé, il charge alors un autre auteur de la mise au net de ses brouillons, qui acquièrent leur forme définitive sous la plume du professionnel anonyme. La *Cronique* est un exemple de ces avant-textes: le manuscrit de l'Arsenal nous livre un document rare et extrêmement précieux non seulement en ce qui concerne une pratique d'écriture peut-être plus courante qu'on ne le pense, mais aussi en ce qui concerne un état de langue non altéré par la normalisation et le 'bon usage'. Néanmoins, la publication de cet ouvrage, apparemment ignoré, ne relève pas uniquement d'un souci philologique; l'intérêt historique et culturel de l'entreprise du Manceau est manifeste si l'on prend en considération la portée idéologique de ce pamphlet à l'intérieur d'une production dont l'ampleur nous échappe encore.

La première page du texte de Belon, patiemment recopié dans l'atelier des Duchesne – le grand André ne devait pas négliger la valeur des sources malgré leur aspect –, porte le titre de *Cronique*, première étape de notre enquête. S'agit-il d'un faux, ajouté *a posteriori* par le copiste ou auparavant par le propriétaire du manuscrit autographe? La réponse est douteuse; il est néanmoins certain que Belon avait conçu et rédigé en partie une œuvre de longue haleine qui nous renvoie, par son genre, à un autre ouvrage tout aussi peu connu dans son intégralité: les *Mémoires* de Claude Haton. Si le chroniqueur des événements survenus dans la Champagne et dans la Brie a eu le temps et le loisir de mettre au point la version définitive de son récit longtemps après les événements, son corréligionnaire, en raison même de sa réputation, a trouvé la mort par la main d'un sicaire soudoyé en haut lieu. Une disparition tragique que celle du pamphlétaire catholique, dont on peut retrouver un écho dans les vers du plus illustre défenseur de la foi romaine au début des guerres civiles,

Pierre de Ronsard. S'adressant à l'historiographe officiel du royaume – ou considéré comme tel en 1562 –, le poète avoue les risques qu'encourent les hommes de plume du parti catholique:

Toy Paschal, qui as fait un oeuvre si divin,  
Ne le veux tu point mettre en evidence, afin  
Que le peuple le voye et l'appreigne et le lise,  
A l'honneur de ton Prince et de toute l'Eglise?  
Et bien! Tu me diras, aussi tost qu'ils verront  
Nos escripts imprimés, soudain il nous tueront.<sup>3</sup>

Or, l'emploi de ce 'nous' renvoie à une prise de parole collective dont il faudrait tracer des contours plus nets pour essayer de cerner, sur des bases scientifiques, quelle était à cette époque – depuis Amboise – la portée intellectuelle de la réforme catholique. La somme des textes datés ou datables aux environs de 1562, année fatale de l'affrontement entre les deux armées, témoigne d'une production plus hétérogène que sporadique. La cristallisation du parti catholique sous l'égide du Triumvirat – Guise, Montmorency et Saint-André – s'accompagne de l'élaboration d'une pensée politique et religieuse qui tout en étant encore en gestation ne peut être ignorée. Réunir le *corpus* des œuvres qui paraissent dans la première moitié des années 60 donnerait l'occasion de mettre nouvellement sous examen ce moment crucial. Il serait nécessaire de se demander quel était l'impact de ces textes et quelle ampleur avaient les idées qui corroborèrent la formation de la faction qui s'empara du pouvoir à la veille de la lutte armée. Les erreurs de Catherine ne peuvent pas être imputées uniquement à sa faiblesse; au mois d'avril 1562, lorsque la cause catholique devint la cause royale, la régente dut se rendre aux plus forts; elle les avait peut-être sous-estimés. Le Triumvirat n'était plus le conciliabule de quelques personnes; l'expérience du vieux connétable et le génie militaire de François de Guise ne pouvaient se révéler qu'énormément dangereux, d'autant plus que ces hommes d'état comptaient beaucoup d'amis.

Alors Monsieur de Ronsard, qui avoit tousjours monstré sa fermeté et sa constance, et ne s'estoit jamais laissé enchanter à toutes ces Sirenes, ny n'avoit jamais degeneré de la foy et de la religion de ses predecesseurs, quelques persuasions, ou intimidations, dont on eust peu user en son endroit, s'opposa de telle sorte à toutes ces pestes d'escrivains et s'aida si à propos d'une science prophane, ce sembloit, comme estoit la sienne, pour la defense et pour la propugnation de l'Eglise [...].<sup>4</sup>

<sup>3</sup> *Remonstrance au peuple de France*, dans *Discours des misères de ce temps*, éd. M. Smith, Genève, Droz, 1979, vv. 533-538.

<sup>4</sup> J.D. Du Perron, *Oraison funebre sur la Mort de Monsieur de Ronsard (1586)*, éd. M. Simonin, Genève, Droz, 1985, ll. 553-561.

Jacques Davy Du Perron commémore ainsi le poète des *Discours des misères de ce temps*, attirant l'attention sur la temporisation d'une réponse catholique au moment de l'apogée de la Réforme. Le prince des poètes se fait le porte-parole de ce mouvement de réaction, mais il n'est pas le seul ou plutôt il n'est plus le seul à partir de 1562, lorsqu'il publie le *Discours à la Royne* – en juin –, la *Continuation du Discours à la Royne* – quelques mois plus tard, après l'échec des négociations menées par la régente – et la *Remonstrance au peuple de France* – à la fin de novembre<sup>5</sup>. Nul autre ouvrage n'égale le succès de ces textes, publiés et diffusés sous forme de pamphlets dans tout le royaume. Succès qui n'est toutefois pas éphémère; dans le sillage des *Discours*, ou du moins dans la même direction, nombre de livres et 'plaquettes' jouirent de la faveur du public et contribuèrent sur le champ à former une *doxa* catholique, la propagande n'étant pas une arme exclusive au service de la Réforme. Dès l'échec de Poissy, anonymes ou signées, les réponses aux calvinistes ne manquèrent pas, bien que la teneur ne fût pas toujours à la hauteur du différend. Le nom d'Artus Desiré brouille parfois les pistes; mais comment passer sous silence Antoine Du Val, Gabriel Du Préau, Claude Haton, Jean Gay, Melchior de Flavyn, Simon Fontaine, Gabriel de Saconay, Gentian Herve, François de Belleforest, Thomas Beaulxamis, Léger Bontemps, Gabriel Dupuyherbault pour en arriver – à une époque successive – à Jérôme Hennequin et Arnauld Sorbin? La liste est bien sûr beaucoup plus longue et ne se limite pas à des ecclésiastiques, dont les raisons théologiques pourraient impatienter le lecteur profane. Pour des oreilles moins fines tonnait d'ailleurs la voix des prédicateurs, tels que René Benoist, le 'pape des Halles', Claude de Saintes, Simon Vigor ou le célèbre minime de Saint-Barthélemy, Jean de Hans. Plusieurs idées reviennent, plusieurs récriminations et plusieurs justifications aussi; le style change, la prose alterne avec les vers, mais le but est le même, et c'est dans cette orchestration de sons qu'on trouve les prémisses d'une affirmation unanime contre Genève. Il s'agit non seulement d'une manifestation religieuse, mais surtout d'une réaction intellectuelle et identitaire qui met en jeu, face à la menace de la désagrégation, des instances individuelles et collectives profondes, dont la *Cronique* de Belon est un exemple surprenant.

<sup>5</sup> Voir J.-P. Barbier, *Bibliographie des Discours politiques de Ronsard*, Genève, Droz, 1996 (1984).

L'ÉNIGME D'UNE CHRONIQUE DE L'ANNÉE 1562:  
PIERRE BELON AU SERVICE DE CHARLES IX

1. L'«AVENTUREUSE EXISTENCE» DE PIERRE BELON

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Paul Delaunay<sup>1</sup> a reconstitué la vie de Pierre Belon grâce à un travail minutieux de collation des informations fournies par l'auteur dans ses œuvres. À l'aide des données repérées, le biographe s'est interrogé sur les relations professionnelles que le naturaliste aurait pu avoir avec ses collègues français et étrangers. Le résultat de cette enquête, souvent sujette à l'hypothèse, consigne à la postérité une image suggestive de l'homme de science, dont on peut encore voir le bronze et les bustes par Ch. Filleul au Mans (Musée de la Préfecture). La renommée dans le domaine scientifique a toutefois éclipsé l'autre volet de ses activités et de sa personnalité. Quelques éléments nouveaux tirés de la *Cronique*, une lettre de Charles IX au château de Madrid et un 'passport' portant son nom éclairent certaines zones d'ombre de la vie de ce protagoniste de la Renaissance, maintes fois cité par ses plus illustres contemporains. L'ordre chronologique servira ici à retracer et préciser – quoique brièvement – le portrait de Pierre Belon.

Né aux environs de 1517 dans le village normand de La Soultière<sup>2</sup>, à

<sup>1</sup> Voir P. Delaunay, *L'aventureuse existence de Pierre Belon du Mans*, «Revue du Seizième Siècle» (9, 1922: pp. 251-268; 10, 1923: pp. 1-34 et pp. 125-147; 11, 1924: pp. 30-48 et pp. 222-232; 12, 1925: pp. 78-97, pp. 256-268 et pp. 269-282); réed.: Paris, Champion, 1926.

<sup>2</sup> Nicéron fixe la date de naissance de Belon en 1517 en se fondant sur le portrait qui dans les pièces liminaires de l'édition des *Observations* de 1553 montre Belon à l'âge de 36 ans, mais je n'ai retrouvé ce portrait ni dans l'édition de Corrozet ni dans celle de Cavellat (un exemplaire de cette dernière est conservée à la Bibliothèque de l' Arsenal de Paris). Le portrait dont il est question figure dans l'édition de Corrozet de

une trentaine de kilomètres du Mans, Belon grandit en Bretagne où il fut «nourry entre personnes françoises si oultrées d'heresie qu'à peine on en puisse trouver sa pareille»<sup>3</sup>. Si l'on ne peut guère approfondir le sens de cette affirmation, le ton sur lequel le chroniqueur rapporte cet épisode, révèle une sévérité de jugement qui semble appartenir à l'âge mûr. L'intérêt pour la flore et la faune s'éveille en revanche dès l'adolescence, lors des premières explorations dans le territoire breton<sup>4</sup>.

Quelques années plus tard, comme en témoignent plusieurs annotations sur la région, Belon est en Auvergne, probablement au service de Guillaume Du Prat, évêque de Clermont à partir de 1535<sup>5</sup>. Il est manifeste que l'observation scientifique de la nature était déjà, à cette époque, au centre de l'activité du futur auteur des traités de botanique et zoologie.

«Comme le temps en s'esvadant ameine tousjours quelque nouveauté, en conduisant les personnes par divers voyages», Belon se trouve «dans Sancerre environ l'an 1538»<sup>6</sup> sur le chemin du retour vers Le Mans. D'après l'hommage rendu dans les *Remonstrances* à René Du Bellay, évêque du Mans de 1535 à 1542, Belon aurait été l'un de ses jardiniers à Touvoie:

Aussi est encor de ceste heure, nostre estude supportée, de la singuliere bonté et liberalité [...] de feu monsieur René du Bellay Evesque du Mans, et duquel autrefois avons receu bienfaicts de nostre jeune aage, et non que pour lui avoir communiqué des semences de plusieurs plantes apportées d'Italie et Almaigne, et Flandres, et desquelles encor en

1555, Belon serait-il donc né en 1519? Les biographes postérieurs empruntent la date à Nicéron. P. Delaunay – *L'aventureuse existence* cit., 9 (1922), p. 253 – se réfère au portrait qui dans le *De aquatilibus*, publié en 1553, représente Belon à l'âge de trente-six ans. Ce portrait semblerait correspondre encore une fois à celui qui se trouve dans l'édition des *Observations* de 1555; dans cet ouvrage, on trouve aussi l'indication du village natal de l'auteur: «la Soullietiere (qui est le lieu de nostre naissance)», L. II, ch. VI, f. 8<sup>v</sup>.

<sup>3</sup> *Cronique*, f. 104<sup>v</sup>/par. 55. La Réforme avait gagné de bonne heure la Bretagne, où des communautés semi-clandestines recevaient, surtout après 1534, les enseignements de Luther, voir R. Joxe, *Les Protestants du comté de Nantes XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Marseille, J. Laffitte, 1982, p. 23 et *passim*. Voir aussi l'allusion au f. 95<sup>v</sup>/par. 19.

<sup>4</sup> Delaunay signale dans les *Observations* (f. 132<sup>r</sup>) un passage qui confirme que Belon se trouvait dans le domaine des Rohan; voir aussi *La Nature et diversité des poissons* (p. 435) et l'*Histoire de la nature des Oyseaux* (p. 189).

<sup>5</sup> Voir Du Prat, *Vie d'Antoine Du Prat, chancelier de France*, Paris, Techener, 1857. À ce propos, Delaunay rappelle qu'auprès de Du Prat se trouvait, dans ses fonctions d'apothicaire, un autre Manceau, René des Prez – voir *L'aventureuse existence* cit., 9 (1922), p. 254.

<sup>6</sup> *Cronique*, f. 104<sup>v</sup>/par. 55.

durent aucunes, embellissant le jardin de Touvoie, qu'il a edifié pres de la ville du Mans.<sup>7</sup>

Entre 1540 et 1541, Belon se trouve à l'Université de Wittenberg<sup>8</sup> où il approfondit ses connaissances en botanique sous la direction de Valerius Cordus<sup>9</sup>. Il entreprend par la suite son premier voyage en Angleterre en traversant les Flandres<sup>10</sup>.

En 1542, toujours au service de René Du Bellay, il arrive à Paris où il commence ses études en médecine. C'est à cette époque qu'il entre au service du cardinal François de Tournon<sup>11</sup>, grâce peut-être à la recommandation de l'un de ses anciens protecteurs, Du Bellay ou Du Prat. Dans une lettre à Alexis Gaudin, Denis Lambin affirme, avec une vigueur suspecte, que Belon n'eut d'autres fonctions chez Tournon que celle de pharmacien<sup>12</sup>. Le deuxième voyage en Allemagne atteste, au contraire, que le futur chroniqueur était probablement chargé de certaines missions diplomatiques auprès de l'Empereur, comme il est dit dans la *Cronique*:

l'an d'après 1543 retournay en Allemagne, car jà y avois auparavant sejourné, et de là passant par la Suisse, et de là à Lion; et, n'y aiant lors interpretes pour le roy du langage de Suisse, d'aultant qu'ils estoient allés au camp de Perpignan avec le roy, le seigneur Cardinal de Tournon, qui m'avoit receu à son service, sçachant que je sçavois parler ce langage, m'y emploia pour le service du roy.

(f. 107<sup>v</sup>/par. 65)

<sup>7</sup> *Remonstrances*, f. 14<sup>v</sup>. Delaunay – *L'aventureuse existence* cit., 11 (1924), p. 34 – ajoute que Belon procura à Valerius Cordus des plantes des jardins de Touvoie à l'époque de son voyage à Wittenberg (voir *infra*).

<sup>8</sup> Voir l'*Album Academiae Vitebergensis ab A. Ch. Foerstemann*, Lipsiae sumtibus et typis Caroli Tauchnitii, 1841, p. 192, où figure le nom de «*Petrus Bellon Turonensis Cenomaniae Gallus*», immatriculé gratuitement en 1541.

<sup>9</sup> *Cronique*, f. 107<sup>v</sup>/par. 64 et *passim*. Valerius Cordus (Simsthausen 1515 - Rome 1544) enseignait la botanique à l'Université de Wittenberg, voir *Allgemeine deutsche Biographie*, München-Leipzig, Duncker-Humblot, 1875-1912; *Biographisches Lexikon der hervorragenden Ärzte aller Zeiten und Völker (vor 1880)*, Berlin, Hirsch, 1929-1935; F. Ferchl, *Chemisch-pharmazeutisches Bio- und Bibliographikon*, Mittenwald, A. Nemayer, 1937.

<sup>10</sup> Le deuxième remonte à 1550; voir *infra*.

<sup>11</sup> Sur Tournon et sur ses manœuvres de politique extérieure, voir M. François, *Le Cardinal François de Tournon (1489-1562)*, Paris, Boccard, 1951.

<sup>12</sup> Denis Lambin s'exprime ainsi dans une lettre à Alexis Gaudin: «Belon exerça le métier de pharmacien, et en cette qualité donna des soins pendant quelques années au Cardinal de Tournon. Jamais, de tout le temps qu'il passa auprès de lui, il n'eut d'autre situation ni d'autre rang que celui de pharmacien», cit. dans H. Potez, *Deux années de la Renaissance (1552-1554), d'après une correspondance inédite* [de Denys Lambin], «Revue d'histoire littéraire de la France» 13 (1906), p. 688.

De retour des terres de Charles Quint, en chemin vers Lyon, Belon passe par Genève où il est emprisonné pendant six mois à la suite d'une dispute théologique survenue entre l'envoyé du cardinal de Tournon et deux jeunes Genevois<sup>13</sup>. L'intervention de Louis Maignet et François Chappuis se révèle en cette occasion la seule issue possible pour obtenir la libération<sup>14</sup>.

À partir de ce moment la reconstitution de la vie de Pierre Belon est lacunaire.

À l'automne de 1543, il se trouve aux alentours de la ville de Luxembourg, comme le révèle un passage des *Observations*<sup>15</sup>.

L'année suivante, l'ancien élève de Valerius Cordus rencontre son maître en Ligurie; ce dernier se trouvait en effet en Italie et mourut à Rome le 25 septembre 1544. Sur la base des annotations éparses dans l'œuvre du naturaliste, Delaunay a essayé de retracer le parcours de ses nombreux voyages en Italie. Belon aurait séjourné à Padoue, Venise, Rimini, Modène, Bologne, sur le Lac Majeur et sur les Lacs de Côme et de Garde<sup>16</sup>.

De retour en France, il est toujours au service de Tournon et réside au château de Saint-Germain-en-Laye jusqu'à la fin de 1546 avant de prendre la route vers l'Orient.

Pendant la période la plus importante de l'alliance franco-turque<sup>17</sup>, à l'époque de l'ambassade de Gabriel de Luels sieur d'Aramon, Belon fait partie des 'attachés culturels' qui se rendent dans l'empire de Soliman<sup>18</sup>.

<sup>13</sup> Voir *ibidem*, ff. 108<sup>v</sup>-109<sup>v</sup>/parr. 69-72; voir à ce propos Ph. Glardon, *Séjour à Genève de Pierre Belon du Mans (1542-1543)*, «Revue du Vieux Genève» 20 (1990), pp. 5-10.

<sup>14</sup> Voir *Cronique*, f. 109<sup>v</sup>/par. 73.

<sup>15</sup> Voir L. I, ch. XV, f. 16<sup>v</sup>. Dans ce passage des *Observations*, il est question des bélemnites que Belon a recueillies «en une montagne voisine à Luxembourg, qu'on nomme le mont Saint Ian, celle fois que le Roy François, pere des lettres, feist fortifier ledit mont», c'est-à-dire à la fin de 1543, comme l'a fait remarquer P. Delaunay – *L'aventureuse existence* cit., 9 (1922), p. 263.

<sup>16</sup> Delaunay a essayé de reconstruire les phases alternées des voyages de Belon en comparant les indications contenues uniquement dans les *Remonstrances*, publiées en 1558, avec les informations qui se réfèrent aux voyages entrepris après 1555. Voir *L'aventureuse existence* cit., 9 (1922), pp. 263-266.

<sup>17</sup> Voir J. Ursu, *La Politique orientale de François I<sup>er</sup> (1515-1547)*, Paris, Champion, 1908 et E. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, Paris, Impr. nationale, 1848-1860, voll. I et II.

<sup>18</sup> Voir J. Paviot, *Autour de l'ambassade de D'Aramon: érudits et voyageurs au Levant 1547-1553*, dans *Voyager à la Renaissance*, Actes du Colloque de Tours 30 juin-13 juillet 1983, Paris, Maisonneuve et Larose, 1987, pp. 381-392 et, plus généralement, C.D. Rouillard, *The Turk in French History, Thought and Literature (1520-1660)*, Paris, Boivin, 1941 et M.C. Gomez-Géraud, *Le Crépuscule du Grand Voyage, Les récits des pé-*

La lecture des *Observations* nous indique l'itinéraire entrepris par le naturaliste, qui s'embarque à Venise en janvier 1547. La première étape du trajet est Raguse; après être entré dans la région serbe<sup>19</sup>, Belon se détache de la suite de l'ambassadeur, en route vers Andrinople, la résidence d'hiver du sultan. Le naturaliste s'attarde quelque temps dans le territoire grec et explore la Crète avec grand intérêt. Arrivé à Istanbul à la fin d'avril de 1547, il repart tout de suite pour Lemnos et le Mont Athos. Il traverse la Thrace et gagne, pour la deuxième fois, Constantinople au début du mois d'août; dans la capitale ottomane se trouve le baron de Fumel envoyé par le nouveau roi, Henri II, pour renouveler l'alliance instaurée par François I<sup>er</sup> avec le sultan. À la fin de septembre, Belon embarque avec Fumel et sa suite pour l'Égypte; il traverse le Sinaï et parcourt la Terre sainte. Le groupe se dirige ensuite vers la Syrie et, en passant par le Liban, la Cilicie, le Mont Taurus, arrive en Anatolie. Belon se sépare alors de ses compagnons de route pour s'arrêter à «Carachara», ville de la Paphlagonie, où il demeure pendant l'hiver 1547-1548. Il regagnera Constantinople, après être passé par Brousse, à la fin du printemps 1548; en 1549, il prend le chemin du retour vers son pays natal.

En France, l'avènement d'Henri II avait, pendant ce temps, modifié le cadre politique; le prestige du cardinal Tournon déclinait au profit de l'influence du connétable de Montmorency et du cardinal de Lorraine. L'ancien protecteur de Belon dut s'éloigner de la cour pour se rendre à Rome avec les quatre autres cardinaux français, Guise, Vendôme, Du Bellay et Châtillon, en vue du conclave consécutif à la mort de Paul III. Comme on le lit dans les *Observations*<sup>20</sup>, Belon suivit Tournon en Italie.

En 1550, il revient à Paris, où il loge à Saint-Germain-des-Près, l'abbaye du cardinal de Tournon, ce dernier étant resté à Rome<sup>21</sup>. La même année, il repart pour l'Angleterre, en passant probablement par Rouen<sup>22</sup>. À Londres, il est hébergé chez l'ambassadeur vénitien, Daniele Barbaro, qui, comme on le lit dans la *Cronique*<sup>23</sup>, lui procure les 'portraits' de cer-

*lerins à Jérusalem (1458-1612)*, Paris, Champion, 1999. Sur les relations de voyage pendant l'ambassade d'Aramon, voir F.D. Tinguely, *L'Écriture du Levant à la Renaissance. Enquête sur les voyageurs français dans l'empire de Soliman le Magnifique*, Droz, Genève, 2000 et Y. Bernard, *L'Orient au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, l'Harmattan, 1988.

<sup>19</sup> Voir *Cronique*, f. 183<sup>v</sup>/par. 97; jusqu'à maintenant ce détail avait échappé.

<sup>20</sup> L. I, ch. LXI, f. 61<sup>v</sup>.

<sup>21</sup> Voir dans le *De arboribus* l'épître au cardinal Tournon: *Quin et huius instituti operis haec praesertim causa mihi fecit, quod cum adessem in tuo cubiculo per id tempus quo Romam profisci (mortuo Pontefici Paulo), parabam.*

<sup>22</sup> Voir *Estranges poissons*, L. I, f. 27<sup>r</sup>.

<sup>23</sup> Voir *Cronique*, f. 199<sup>v</sup>/par. 160, mais aussi *La Nature et diversité des poissons*, p. 131 et p. 245 et les *Estranges poissons*, L. I, f. 7<sup>r</sup>.

tains poissons de la Méditerranée; à Oxford, Belon fait une leçon d'anatomie sur un poisson<sup>24</sup> et discute avec ses collègues des universités anglaises des faits de religion<sup>25</sup>.

De retour en France, il s'adonne aux études en médecine; les *Commentaires* de la Faculté de Médecine attestent une carrière irrégulière et souvent interrompue. Paul Delaunay a reconstitué son *curriculum*<sup>26</sup>. Comme il résulte de la dédicace en vers grecs des *Estranges poissons*, Belon est, en 1551, 'philiâtre', c'est-à-dire étudiant en médecine; dans l'*Histoire de la nature des Oyseaux*, publiée en 1555, il remercie le roi, le cardinal de Tournon et le chancelier Olivier de l'avoir aidé durant ses études; de passage à Montpellier, il rencontre Rondelet et suit peut-être les cours de la prestigieuse université de la ville. Le 28 mai 1560, il reçoit le titre de licencié en médecine de la Faculté de Paris, mais il ne semble pas avoir poussé ses études plus loin (son nom ne figure pas au catalogue des docteurs régents).

Après son voyage en Orient, Belon entreprend la rédaction de ses ouvrages de botanique et zoologie, qui paraissent entre 1551 et 1558. L'activité éditoriale n'interrompt toutefois pas ses explorations sur le terrain; le 'passport' conservé dans le recueil du Ms. NAF 18111<sup>27</sup> serait la preuve de ses nombreux déplacements, qui remontent probablement à cette époque.

Les informations sur la période qui va de 1550 à la mort de Belon sont malheureusement lacunaires; nous reviendrons sur les événements connus, en avançant de nouvelles hypothèses sur la date du décès.

Après 1553, Belon se trouve à Metz à la suite de François de Scepeaux, seigneur de Vieilleville<sup>28</sup>. Au mois de mars 1556, durant l'une de ses pérégrinations scientifiques dans le territoire, il est fait prisonnier par les Espagnols de Thionville<sup>29</sup>.

<sup>24</sup> Voir *La Nature et diversité des poissons*, pp. 287-288. Belon aurait-il rencontré à cette époque Pier Martire Vermigli, qu'il nomme dans la *Cronique* (f. 199<sup>v</sup>/par. 161)?

<sup>25</sup> *Cronique*, ff. 199<sup>v</sup>-199<sup>r</sup>/par. 160.

<sup>26</sup> Voir *L'aventureuse existence* cit., 11 (1924), pp. 222-225.

<sup>27</sup> Voir les ff. 297<sup>v</sup>-298<sup>r</sup> et H. Michaud, *Les Formulaires de Grande Chancellerie, 1500-1580*, Paris, Klincksieck, 1972, p. 117. J'ai reporté le texte dans l'Appendice.

<sup>28</sup> Voir aussi la *Nature et diversité des poissons*, p. 309 et l'*Histoire de la nature des Oyseaux*, L. II, ch. XXXV, p. 144. En 1553, les Français avaient repris Metz aux Espagnols et Vieilleville avait été nommé gouverneur des trois évêchés. Belon n'est pas mentionné dans V. Carloix, *Mémoires de la vie de François de Scepeaux*, Paris, Guérin-Delattour, 1757.

<sup>29</sup> Voir *Cronique*, f. 98<sup>v</sup>/par. 31, où selon Delaunay – *L'aventureuse existence* cit., 11 (1924), pp. 145-146 – l'année est exprimée selon le vieux style de datation: il s'agirait de 1556 et non de 1555 en raison de l'allusion à Philippe II, roi d'Espagne, qui reçut la couronne des Pays Bas le 23 octobre 1555. Ph. Glardon dans son édition de l'*Histoire*

En 1557, il est à Zurich auprès de «Conradus Gesnerus» le 4 avril<sup>30</sup>, et à Berne, hôte de «Benedictus Aretius», le 18 avril<sup>31</sup>. Deux voyages en Italie, auxquels Belon fait allusion dans les *Remonstrances* publiées en 1558, dateraient de cette époque<sup>32</sup>.

En 1559, il loge au Château de Madrid, comme le montre la lettre de Charles IX écrite «pour faire joyr Belon dez mesmes privilegez et auctoritez que ont les gardes du boys de Bouloigne»<sup>33</sup>.

En hiver 1561, Belon est à Saint-Germain où réside la cour durant le colloque de Poissy auquel prit part, parmi les nombreuses personnalités, le cardinal de Tournon. Au début de l'année 1562, il est à Lyon dans un premier temps, puis à Moulins, d'où il repart le 24 août en compagnie du gouverneur Montaré pour rejoindre l'armée royale au siège de Bourges<sup>34</sup>. Après la capitulation de la ville, Belon suit probablement les troupes du roi, mais, le manuscrit de la *Cronique* étant incomplet, il est malaisé de formuler d'autres hypothèses.

Retourné probablement au Château de Madrid, il est assassiné dans le Bois de Boulogne<sup>35</sup>; le meurtre daterait du mois d'avril 1565, bien que cette date soit controversée. La plus grande partie des biographes fixent l'année du décès en 1564<sup>36</sup>. Puisque selon le vieux style de datation 1564 se termine le 22 avril 1565, jour de Pâques, Belon pourrait être mort en 1565 avant le 22 avril. Cette hypothèse se fonde sur le document – conservé aux Archives Nationales – retrouvé par Delaunay et sur deux passages de la *Cronique* qui n'ont pas été relevés jusqu'à maintenant. Le nom de Pierre Belon qui figure dans le texte d'une donation faite par ce dernier en faveur d'un demi-frère, François Gobert, en date du 25 mars 1565<sup>37</sup>, pourrait désigner le naturaliste. Dans la *Cronique*, l'auteur sem-

*de la nature des Oyseaux* (pp. XVI-XVII) réfute cette thèse. Or 1555 pourrait être une faute de transcription du copiste de la *Cronique* pour 1553, mais le motif allégué par Delaunay est solide. Belon se serait-il rendu plus d'une fois à Metz? Voir *infra* mes hypothèses sur les missions secrètes dont le naturaliste aurait pu être chargé.

<sup>30</sup> Voir *Cronique*, f. 237<sup>v</sup>/par. 307.

<sup>31</sup> Voir *ibidem*, ff. 237<sup>v</sup>-237<sup>r</sup>/par. 308. Il passe aussi par Genève, voir f. 239<sup>v</sup>/par. 316.

<sup>32</sup> Voir Delaunay, *L'aventureuse existence* cit., 11 (1924), pp. 33-36.

<sup>33</sup> Voir Ms NAF. 20256, ff. 32<sup>v</sup>-33<sup>r</sup>. J'ai reporté le texte dans l'Appendice.

<sup>34</sup> Voir *Cronique*, f. 161<sup>v</sup>/par. 514.

<sup>35</sup> Belon rentrait de Paris où il était allé rendre visite à Dom Jacques de Breul, religieux de Saint-Germain-des-Prés.

<sup>36</sup> Dont Nicéron, *La Croix du Maine*, Hazon, Moréri.

<sup>37</sup> Voir Delaunay, *L'aventureuse existence* cit., 12 (1925), p. 96; il s'agit du document conservé aux Archives Nationales sous la cote [Y106, f. 473<sup>v</sup>]. Comme dans cette pièce au nom de Belon est associé le titre de «secrétaire de Monseigneur le Cardinal de Châtillon», le protecteur du naturaliste (voir la lettre de Charles IX au lieutenant du Château de Madrid dans l'Appendice), il est probable qu'il s'agit de l'auteur de la *Cronique*.

ble d'ailleurs se référer au siège de Malte de 1565<sup>38</sup>, lorsqu'il affirme: «Et en l'isle de Malthe, qui n'a pas long temps a esté assiegée des Turcs, n'y a-t-il pas de vaillants religieux qui incessamment soustiennent la foy chrestienne?» (f. 215<sup>v</sup>/par. 225). Les attaques de Soliman contre les chevaliers commandés par Jean de la Valette, qui défendit victorieusement l'île, sembleraient même appartenir à l'actualité, comme il résulte de l'adverbe temporel utilisé par Belon dans ce passage: «en cependant [...] les Chevaliers de Malthe sont en travail sur mer pour soustenir l'effort du Grand Turc» (f. 122<sup>v</sup>/par. 370).

Si l'on s'interroge sur la date de sa mort, il en est de même sur l'identité de l'auteur du meurtre: s'agirait-il d'un voleur quelconque ou de la main armée d'un huguenot? Après avoir prononcé publiquement, au siège de Bourges, sa harangue contre les sujets réformés, Belon aurait été averti qu'il avait commis une grave imprudence:

L'ung de ses [de la reine] medecins, nommé Monsieur Pepin, et l'un de ses apothicaires, nommé Mr. d'Avoines, qui ne sont pas huguenots, m'advertirent de n'aller plus seulet par le camp, car plusieurs s'estoient trouvés presents, lors que je parlois ainsy au roy, qui n'y prenoient pas plaisir et par ce m'advertissoient de me tenir sur mes gardes. Quand je fus descendu, un gentilhomme, qui m'avoit ouÿ parler ainsy hardiement à la reine, me tirant à part me deist qu'il ne me trouvoit pas sage de me formaliser contre les Huguenots, veu que le nombre estoit desjà plus grand de leur party que du nostre.

(f. 165<sup>r</sup>/par. 524)

Que Belon fût un adversaire véhément du parti réformé et qu'il entreprît de témoigner par écrit son aversion, la chose était connue. La motivation idéologique de son assassinat serait donc vraisemblable.

La mort violente du farouche pamphlétaire clôt le destin d'un homme qui pourrait être soupçonné d'avoir mené une double vie, à la fois au service de la science et de la couronne française dans les affaires intérieures et étrangères. Le voyage de Belon dans l'Empire Ottoman est sûrement – comme celui de nombre de ses contemporains – une reconnaissance militaire des lieux les plus cachés du territoire de Soliman. Mais si

<sup>38</sup> Au siège accoururent plusieurs nobles, parmi lesquels Thimoléon de Cossé, Roger de Saint-Lari de Bellegarde, Hardouin de Villier de la Rivière et Philippe Strozzi, pour porter secours aux chevaliers assiégés; voir Brantôme, *Ceuvres Complètes*, éd. L. Lalanne, Paris, Renouard, 1869, t. V, pp. 232-233, p. 408 et, au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale de Paris (Vb 133, t. II), «Le vray portraict de l'Isle, et des forts de Malte, Assiegée lan M.D.LXV. Par les Turcs», où Thevet célèbre la victoire des chevaliers de Malte. Sur le siège, voir E. Bradford, *The Great Siege, Malta 1565*, London, Penguin Books, 1964 (Hodderg-Stroughton, 1961).

cette hypothèse ne surprend aucunement les historiens du bassin de la Méditerranée, d'autres éléments pourraient être pris en compte si l'on essaye de tracer un portrait plus précis de l'illustre naturaliste, qui dissimulait sans doute son activité d'agent secret derrière sa profession. Car, pourquoi attribuer – de façon simpliste – les nombreuses zones d'ombre de sa biographie au décalage temporel et ne pas recueillir plutôt çà et là des indices compromettants?

Les données chronologiques et topographiques que Belon fournit sur ses déplacements continuels pourraient être considérées à la lumière des épisodes qui marquèrent à l'occasion la politique du règne de François I<sup>er</sup> et de Henri II. La coïncidence entre certaines dates et certains lieux – signalés par le chroniqueur et dont il a été question ci-dessus – est à la base de nouvelles suppositions sur l'activité moins connue du Manceau, qui se trouve en Angleterre et en Allemagne entre 1540 et 1541, à nouveau en Allemagne en 1543, de retour en Angleterre et à Rouen en 1550, à Metz après 1553 et à Thionville en 1556. Ces mouvements, apparemment liés à la simple pérégrination botanique et zoologique, méritent attention, car ils relèvent, bien qu'indirectement, de l'histoire diplomatique de l'époque.

1540 est une année fort riche en manœuvres de la part de plusieurs personnages de la cour de François I<sup>er</sup> et de Charles Quint. Le 24 janvier, l'empereur, de passage à Valenciennes, promet de conclure une fois pour toutes la question du Milanais et le projet de mariage de Charles d'Orléans-Angoulême, fils du Valois et frère du dauphin Henri, avec sa propre nièce, Anne d'Autriche, la fille du roi des Romains, Ferdinand<sup>39</sup>. La proposition n'est pas nouvelle: elle date de 1535 et sera plusieurs fois débattue jusqu'à la mort du duc en 1545. Le 2 avril, après avoir maté les Gantois, Charles Quint change d'avis et offre au fils cadet de François la main de sa fille Marie avec en dot non pas le duché de Milan mais les Pays-Bas, la Bourgogne et le Charolais. L'accord échoue et le connétable de Montmorency est tenu pour responsable de cette défaite diplomatique. Deux factions se forment alors à la cour: le parti du dauphin, conseillé par Montmorency et Diane de Poitiers, et le parti de la duchesse d'Étampes, la maîtresse du roi, soutenu par le cardinal de Tournon et le chancelier Poyet. La redoutable duchesse profite de la situation pour attaquer la dauphine, Catherine de Médicis, qui devient, à cause de sa stérilité présumée, la victime d'une cabale. Afin de porter remède aux malheurs d'un dauphin sans héritiers, l'Angleterre et l'Écosse avancent, par l'intermédiaire de la maison de Guise, l'hypothèse de remplacer Ca-

<sup>39</sup> Voir Ch. Paillard, *Le voyage de Charles-Quint en France, en 1539-1540*, «Revue des questions historiques» 25 (1879), pp. 506-550.

therine par Louise, la cadette du duc Claude, qui avait marié sa fille aînée, Marie, avec Jacques V d'Écosse. Le pape Paul III aurait dû annuler le mariage d'Henri, futur roi de France <sup>40</sup>.

Entre 1540 et 1541, Belon est en Saxe, il passe par Dresde pour se rendre à Wittenberg d'où il repart, douze mois plus tard, pour voyager dans la «basse Allemagne» et remonter vers l'Angleterre par les Flandres. Son séjour serait-il lié au changement de destin de Charles d'Orléans? La question est légitime si l'on se réfère aux ambassades de Lazare de Baif et de Pierre de Ronsard en juin-juillet 1540 et de Jean de la Fosse au mois de novembre de la même année <sup>41</sup>.

Quant à son voyage en Angleterre, qui devrait remonter à l'année suivante, toute hypothèse est possible bien que douteuse. Le complot dont Catherine aurait pu être la victime est éventé en décembre 1540; début mai 1541, la dauphine semble même attendre un enfant (ce sera un faux espoir). D'autre part, François, qui ne renonce pas à contrecarrer la puissance de son rival, cherche des alliés au Levant, au Portugal et une fois de plus en Angleterre. En 1542, après l'assassinat, dans les environs de Pavie, de Rincon et Fregoso, chargés de renouveler l'alliance avec Soliman le Magnifique, il propose de marier son fils Charles soit avec Maria, fille de la reine de France Éléonore et de son premier mari, le roi Emmanuel, soit avec la princesse Marie, fille aînée d'Henri VIII. Le séjour en Angleterre de Belon serait-il lié aux projets de son roi?

L'année suivante, le 22 juin, Henri VIII entre en guerre avec la France et dévaste les territoires près de Calais. Les Français engagent le combat pour reprendre Luxembourg. Le 10 septembre, la ville capitule et Charles d'Orléans s'y établit en maître, donnant ainsi la preuve de sa vaillance militaire. C'est à cette époque qu'il écrit au landgrave de Hesse qu'il a l'intention d'introduire la Réforme dans le territoire reconquis et qu'il souhaite entrer dans la ligue de Smalkalde. La duchesse d'Étampes, qui essaie d'isoler le dauphin au profit de Charles, semble avoir joué, dans cette circonstance, un rôle important. En 1543, Belon, qui est entré au service de Tournon, repart une deuxième fois pour l'Allemagne, où il accomplit sans doute une mission bien précise n'ayant pas trait à la faune et la flore du lieu. Il prend le chemin du retour tout de suite après, puis-

que, de passage à Genève, il y reste pendant six mois en raison de son emprisonnement et qu'à l'automne il est à Luxembourg. Or la duchesse d'Étampes et Tournon étaient les tenants du parti favorable au duc d'Orléans; Belon avait-il été chargé par son protecteur de porter des missives aux princes allemands en vue d'un rapprochement entre ces derniers et la couronne de France l'année même où Charles Quint, allié d'Henri VIII, avait été arrêté devant Landrecies <sup>42</sup>? Et d'ailleurs, le naturaliste se trouvait-il aux alentours de la ville de Luxembourg, récemment occupée par Charles d'Orléans, dans le seul but d'herboriser?

Entre 1546 et 1548, Belon est en Orient; il n'assiste donc pas à la mort de François et à l'avènement du nouveau roi. L'éloignement lui est peut-être propice, puisque ses anciens protecteurs sont remplacés par les nouveaux conseillers d'Henri II, parmi lesquels Montmorency. Il se peut que les attachés de l'ambassade de Gabriel d'Aramon aient reçu les nouvelles de Fumel sans en subir les contrecoups et que Belon soit rentré à la cour dans ses fonctions d'agent secret, étant pour lors tout à fait étranger aux manœuvres intérieures.

1550 est marqué par un événement capital du règne d'Henri II: la reddition de Boulogne et la signature de la paix, le 24 mars, avec l'Angleterre. Les faits sont connus, quelques détails serviront toutefois pour essayer de comprendre à nouveau l'énigmatique présence de Belon sur les lieux.

La négociation engagée par le roi de France prévoit le versement de 300.000 écus payables en une fois à la couronne anglaise, si Boulogne et les forts adjacents sont rendus avec les munitions de guerre et certains emplacements français en Écosse. Pourvu qu'Édouard VI accepte, Henri II, qui lui a aussi proposé la main de sa fille aînée Élisabeth – et par conséquent la moitié de l'argent –, remettra la somme convenue aux banquiers de Londres ou à la seigneurie de Venise. Après plusieurs entretiens, où l'intervention de Montmorency s'avère décisive, l'accord est signé et les Anglais se retirent le 25 avril. La victoire est célébrée à Rouen; la procession, la parade militaire et les spectacles sont à la hauteur du triomphe.

Au cours de cette année, Belon, passionné d'ichtyologie, se trouve à Londres chez l'ambassadeur vénitien Daniele Barbaro – pour mettre peut-être au point les termes du versement français? –, et il séjourne à Rouen – à l'occasion peut-être aussi de la fête? La coïncidence ne peut qu'être suspecte et de nouveau la question se pose quant à l'existence d'une mission dissimulée sous l'enquête scientifique.

<sup>40</sup> Voir I. Cloulas, *Henri II*, Paris, Fayard, 1985, pp. 104-107 et *passim*.

<sup>41</sup> Sur les rapports diplomatiques entre France et Allemagne, voir J.D. Pariset, *Les Relations entre la France et l'Allemagne au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Librairie Istra, 1981, pp. 33 et svv.; voir aussi M. Simonin, *Ronsard et le «Seigneur Paul Piémontais»*. *Autour de Charles de Valois, duc d'Orléans (poésies inédites)*, dans *Ronsard e l'Italia. Ronsard in Italia*, Atti del Convegno Internazionale di Studi, Gargnano, 16-18 ottobre, Fasano, Schena, 1988, p. 80 et *passim*.

<sup>42</sup> Voir Cloulas, *Henri II* cit., p. 118.

Entre 1555 et 1556, Belon tombe aux mains des Espagnols, près de Thionville. Comme il l'avoue lui-même, il se dirigeait vers Metz, la ville conquise par François de Guise en 1552 à l'époque du célèbre siège. Le naturaliste loge probablement chez Vieilleville qui est, depuis mars 1553, le gouverneur de la cité. Après les gestes de 1552, la lutte entre les Impériaux et les Français ne trouble pas la paix dans les territoires conquis, mais, si l'on regarde de près les affaires messines entre 1553 et 1557<sup>43</sup>, les soupçons sur Belon agent secret du roi ne font que subsister.

À la fin de février 1553, le cardinal Lenoncourt, évêque de Metz, essaie de restaurer, sous l'œil indifférent de Vieilleville, l'ancien gouvernement épiscopal de la ville. Il se réserve le droit de choisir les Treize et de nommer les conseillers. Courant 1553, Charles de Marillac, évêque de Vannes, qui séjournait à Metz, s'étonne de l'étendue des droits que Lenoncourt s'est adjugés au détriment de l'autorité royale. Marillac informe Henri II; il est alors chargé par Montmorency, qui décide de temporiser, de s'enquérir secrètement des droits de souveraineté que le roi de France pourrait avoir à Metz. En 1554, les Treize prêtent sermon à Lenoncourt dans les mêmes termes qu'en 1553. L'année suivante, l'évêque-gouverneur part pour Rome en vue du conclave consécutif à la mort de Jules III, décédé le 22 mars. Le 24 juin, en l'absence de Lenoncourt, les paroisses désignent encore les candidats à la Treizerie, mais c'est Vieilleville qui choisit et nomme le maître-échevin. L'évêque de Metz, sans quitter Rome, remet alors son évêché aux mains du cardinal de Lorraine, qui le résigne tout en restant l'«administrateur perpétuel du temporel». Aux élections de 1555, un différend surgit et Vieilleville doit jouer le rôle d'arbitre entre les Treize et le grand vicaire, qui représente le cardinal de Lorraine, pour trouver un compromis entre les deux parties. En 1556, les Messins envoient une députation au roi pour lui soumettre un autre différend avec l'évêque au sujet de la monnaie. Avec l'acte de décembre 1556, le cardinal de Lorraine consigne la ville au roi. C'est ainsi qu'Henri II, avec la complicité du cardinal, acquiert le droit de se présenter à Metz comme le successeur de l'évêque en évitant toute contestation. Aux élections de la Saint-Jean de 1556, les magistrats prêtent sermon comme en 1553, mais le nom du roi remplace partout celui de l'évêque. Peut-on supposer que Belon n'eût pas quelque rôle à jouer dans cet admirable passage de régime entre 1555 et 1556? Si cela est, sa présence est comme toujours énigmatique.

<sup>43</sup> Voir à ce propos G. Zeller, *Les premières années. La restauration épiscopale et l'éviction de l'évêque (1553-1557)*, dans Idem, *La Réunion de Metz à la France (1552-1648)*, II<sup>ème</sup> Partie: *La Protection*, Paris, Les Belles Lettres, 1926 («Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg»), pp. 1-18.

L'allusion du chroniqueur aux réformés de la région<sup>44</sup> fait d'ailleurs penser aux complots organisés par certains Messins adhérents de la Réforme. En 1555, les Baudes et frère Léonard, le gardien du couvent, furent – par exemple – accusés d'avoir hébergé un certain nombre de soldats de la garnison de Thionville, déguisés en moines, afin de livrer Metz aux Espagnols<sup>45</sup>. Belon était-il chargé de surveiller ces mouvements clandestins? La réponse est incertaine, mais il est licite de se poser la question, puisque là encore, date et lieu ne semblent pas être fortuits.

Les dernières années de Belon corroborent la thèse du naturaliste-espion ou de l'espion-naturaliste. À partir de 1559, il devrait en effet s'occuper exclusivement d'horticulture au Château de Madrid, mais entre 1561 et 1562, il est à Poissy, puis à Lyon, Moulins et Bourges. D'autre part, puisqu'il parle dans sa *Cronique*<sup>46</sup> d'un prêcheur réformé qui s'exprime librement sur la place publique d'Orléans et que toute allusion est désormais suspecte, Belon n'aurait-il pas fait partie du nombre des messagers que Catherine envoyait continuellement au prince de Condé entre mai et juillet 1562 pour conjurer le péril de la lutte armée<sup>47</sup>?

Malheureusement, les pièces à l'appui sont – pour l'instant – exigües vis-à-vis des suppositions, mais on pourrait se demander si l'homme de science ne jouissait pas du 'passeport', dont il a été question, à plusieurs fins utiles. L'intérêt pour la nature occupe sans aucun doute la première place; la production écrite et la fortune éditoriale de ses œuvres l'attestent. Le manque d'argent, dont le naturaliste se plaint à plusieurs reprises, pourrait être toutefois à l'origine d'une activité plus rémunérative qui allait de pair ou presque avec la profession réelle et en tous cas itinérante. Pourquoi d'ailleurs se défendre des attaques des envieux qui ne connaissent probablement que le but le plus manifeste des voyages entrepris par le protégé de Tournon<sup>48</sup>? Belon ne connaissait peut-être pas le grec,

<sup>44</sup> Voir *Cronique*, ff. 237<sup>v</sup>-238<sup>r</sup>/par. 310.

<sup>45</sup> Voir Zeller, *La Réunion de Metz à la France* cit., t. II, pp. 36-38.

<sup>46</sup> ff. 194<sup>r</sup>-194<sup>v</sup>/par. 143.

<sup>47</sup> Voir P. de Paschal, *Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562 principalement dans Paris et à la Cour*, publié d'après le manuscrit autographe, par M. François avec une introduction de P. Champion, Paris, Didier, 1950, *passim*.

<sup>48</sup> Voir ci-dessous p. 30 où il est question de la pension que Belon n'a pas reçue et ce passage de la *Cronique*: «Ma vie s'est trouvée plus douce d'avoir passé maintes années avec mon dit seigneur [Tournon] à la suite de la cour du grand roy François, mais plusieurs, me voians abandonner son service prenant si librement congé, s'en émerveilloient, veu qu'il me vouloit enrichir de bienfaits pour m'oster celle volonté de le laisser. Mais tant s'en fault, car je ne les voulois recevoir de peur que ce fust obligation qui m'empeschast d'aller faire les voyages que j'ay depuis divulgués, là où j'ay despendu de mes deniers peu moins de cinq cents escus que je m'estois pu réserver de mon gain et diligence et à sa suite, et lesquels je n'ay non moins espargnés à la poursuite de mes

mais il avait le don de l'observation, ce qui n'échappa nullement à ses commanditaires. La description des terres du sultan est la preuve d'un esprit aigu et peu sujet aux préjugés, ne fût-ce que pour la démarche comparative adoptée par l'auteur des *Observations*. Or un homme qui persévéra, sa vie durant, dans la voie de la recherche scientifique, de l'expérience et de l'«autopsie», même quand il s'agissait d'accomplir une mission délicate sur le plan diplomatique, ne put qu'être désorienté lorsque la guerre civile éclata. La *Cronique* est l'œuvre d'une personne qui abandonne – pour la première et dernière fois – sa véritable et plus profonde vocation, afin de rappeler à ses contemporains non pas les fondements de la foi mais l'ordre des choses tel qu'il avait toujours été. Le drame est manifeste au moment de l'écriture, qui s'avère tout à fait impuissante – donc brutale et virulente – à l'égard des protagonistes de la lutte. Le chroniqueur ne comprendra jamais l'enjeu de la guerre, d'autant plus qu'il aura refusé de comprendre la volonté de renouvellement en matière de religion. L'exécuteur fiable des missions secrètes ne fut pas un politicien; sa rigueur et son intégrité heurtèrent les intérêts de ses mécènes au lendemain de la paix d'Amboise. Son inflexibilité exacerbée et sa violence verbale ont sûrement été la cause principale de sa condamnation à mort. Mais, quand on relit ses œuvres et que l'on reparcourt, à l'aide des hypothèses formulées, son aventureuse existence, il ne fait nul doute que la *curiositas* fut le trait dominant de la personnalité de Pierre Belon.

(segue)

AU ROY CHARLES NEUFVIESME <sup>a</sup> DE CE NOM

1. Sire,  
il est autant malseant à un sacrificateur se mettant en l'action de son sacrifice sans se laver les mains, comme à un joueur d'escrime d'escrimer en public sans faire sa levée de bouclier, et à un joueur de luth et d'instruments son preambule. Car celuy qui y est bien expert se veult aisement hazarder pour son passetemps à se combattre au jeu de prix avec un aultre, s'il apperçoit qu'il n'y ait esté instruit; tout ainsy est il de celuy avec lequel l'homme lettré s'est preparé à disputer, car il n'y a moien de rien proposer pour assailir ou deffendre avec celuy qui de prime face nie les principes et commencemens de ce qui est fondement, dont la dispute se doibt eslever. Le mesme se peult referer aux Hurbecs et à leurs coenateurs, qui tout à plat nient les fondemens de nostre Eglise, contre lesquels jà ne fault prendre place sur un banc pour les convaincre, ne d'escrits, ne de doctes paroles, ne de disputes; car, puis qu'ils sont sortis en campagne avec les armes et se sont emparés des villes de cette France, et des munitions, et des artilleries, et des tresors, ores pour les convaincre [88<sup>v</sup>] n'est jà besoing (au moins en ce royaume) forger syllogismes pour disputer par raison à l'encontre de leur nouvelle secte, ains se fault garnir de poudre à canon, de boulets de plomb et de violentes bombardes, et à force de fer esmoulu leur faire resistance, ou aultrement se rendre à leur discretion avec les vaincus.

---

<sup>a</sup> NEUFVIESME] HUICTIESME (barré).

2. Et, en tant que par l'ordonnance de la Faculté de Medecine (1) de Paris <sup>a</sup> ses escoliers ont accoustumé d'antiquité jurer en se presentans à elle qu'ils ne seront sectateurs des heresies nouvelles, ains qu'ils se tiendront fermes et stables en l'obeissance de l'ancienne Eglise catholique et universelle, jà ores à moy, qui l'ay ainsy promis quand elle m'a receu, ne sera impertinent de reprocher aux parjures d'avoir faulsé leur serment.
3. Puis donc que les Hurbecs en nient nos principes et les ont abandonnés pour en establir d'aultres fantastiques et purement controuvés, et que les docteurs de nostre Eglise nient et reprouvent totalement les leurs, quel moien trouvera-t-on de se pouvoir accorder en disputes avec eux, qui sommes en contrariété d'opinions et de principes, et en diversité de moiens? N'esce donc violer les anciennes institutions de n'advouer la venerable Antiquité avoir un merite de sa longue possession? et les loix et coutumes des pais, les usages et commodités establies par les chefs des choses publiques ne doivent ils estre mis en consideration? Qui donc niera, s'il n'est huguenot, que Dieu nous a commandé soustenir nostre Eglise universelle catholique et generale, et qu'il ne convienne obeir à nos superieurs, et à pere et à mere? A eux, dis je, qui nous ont [89<sup>r</sup>] enseigné à bien vivre et à cognoistre Nostre Dieu, Nostre Seigneur Jesus Christ, et qui nous ont fait baptiser en leur Eglise?
4. Donc, avant entrer plus oultre en matiere, j'ay bien voulu que Calistenes (2), historien grec, me serve d'entrée en ceste cy, lequel Alexandre avoit choisy et retenu pour s'en servir en la description de ses gestes et conquestes durant son voiage en Perse, Mede, Arabie et Indie; car, le cognoissant homme lettré, grand historien et bon philosophe, l'en avoit en meilleure estimation. Et touttefois, si Calystenes eut voulu se gouverner par le conseil d'Aristote, il ne s'en fust party d'Athenes, car, le cognoissant cinique, severe et austere <sup>b</sup>, prevoioit bien que malaisement supporteroit il <sup>c</sup> les folastries des affetés courtisans, et principalement de celle d'une jeune noblesse macedonienne qui avoit suivy Alexandre en ses conquestes. Ce Calystenes, ne sçachant si bien dissimuler durant le cours du voiage, comme il estoit sçavant et expert en aultres choses, devint si mal plaisant au goust d'Alexandre qu'il le fait malement traïtter, et enfin miserablement mourir; et dont les causes pitoyables sont escrittes en plusieurs historiens. Je ne veul jà icy ac-

<sup>a</sup> de Paris] de l'ordonnance de Paris.

<sup>b</sup> severe et austere (mots entourés).

<sup>c</sup> supporteroit il] supporter-t-il (int.).

- cuser, ne excuser Calystenes; mais les bons esprits souhaiteroient qu'il eust aussy bien sçeu dissimuler, qu'il eust esté besoing pour l'histoire d'un heroïque seigneur si grand personnage qu'estoit Alexandre, car ses haults faits eussent bien merité le style d'un Calystenes, que j'ay cy amené en jeu comme pour exemple de ne me vouloir dissimuler. Que chacun cognoisse que la ligue et association des Huguenots ne soit contre mon prince et patrie; parquoy qui en descriera la verité de l'histoire, le fasse aussy hardiement comme chacun se sent assuré [89<sup>r</sup>] qu'ils ne pourront executer si ardu et hauttains devis, car ce sont graves desseings bien seants à gens guerriers supportés de longue et puissante main.
5. Mais, en tant qu'ils sont sans racines et ne sont appuiés sinon sur le fondement fluctuant d'une guaschere de theologie reprouvée, ils iront en fumée comme ont jà fait tous aultres heretiques qui ont essayé tels efforts; car de vouloir tenir par force ce qui est de Caesar (3), c'est ressembler mieux executer la cruauté d'Alexandre sur son Calystenes que d'exercer unne humaine douceur chrestienne sur les vaincus. Mais il est manifeste qu'ils ont affecté la domination sous la couverture de religion, parquoy tant y a que, s'il y eut onc compassion en pauvres personnes affligées, esce <sup>a</sup> maintenant sur les pauvres Catholiques françois surmontés des heretiques Huguenots; si que il n'y a esprit de Turc et Juif, observateur de leur religion, qu'il ne s'en trouve estonné d'en ouïr parler.
  6. Le dimanche sixiesme jour de may 1561 (4), environ quatorze ou quinze jours après que plusieurs villes se rebellerent contre nostre Eglise et nostre roy pour recevoir la sorcellerie des Hurbecs de Geneve, l'on pouvoit observer choses si crimineles et explorées que les enchainés d'enfer en eurent horreur et leur fut chose espouventable d'en ouïr parler; si que chacun des estrangers en arrivant se trouvoit comme en un monde renouvelé: les ecervelés Hurbecs, leurs coenateurs et Huguenots dressoient leur camp pour venir assieger les aultres villes qui ne s'estoient voulu rebeller.
  7. Aultrefois estois je en Costantinople (5), lors que le Grand Turc s'en partit pour aller mener guerre contre le roy de Perse avec cent mil hommes, mais il n'y avoit tel murmure qu'estoit celuy des Huguenots lors qu'ils vinrent en celle expedition; en pouvoit on estre spectateur [90<sup>r</sup>] sans faire terribles discours et sans faire comparaison des furies infernales aux joies celestes, car ce que l'on voioit vi-

<sup>a</sup> esce] esce est.

siblement c'estoit comme en songeant. Donc, l'exemple d'escrire tragedies, comedies et de composer nouvelles moralités donnoit suffisants arguments à s'emploier à faire livres, car tout estoit là representé: les vainqueurs estoient arrogans et fiers et les vaincus totalement explorés et tristes.

8. Qui se pourmenoit sur celle lente Saone pour le regard de Lion (6), sur la Seine pour le regard de Rouen et sur la Loire pour le regard d'Orleans avoit devant soy le patron d'une Carthage vaincue ou d'une Troye ruinée<sup>a</sup>, car toutes deux, à sçavoir Troye et Carthage, s'estants conquis un grand empire à la poursuite et pourchas de leurs armes, furent enfin vaincues par aultres plus puissantes que les leurs, qui les ont reduites en totale ruine<sup>b</sup>. Or donc, Troiens et vous Carthaginois, vos ruines vous mettent à deplorer la prochaine ruine de nos villes, car, s'estant rebellées à leur Eglise et à leur roy, en demeureront elles impunies? Non, non, car Carthage et Troie, qui n'avoient commis si grands oultrages, ont esté effacées jusques à la dernière muraille<sup>c</sup>; donc, la comparaison de la calamité des Catholiques françois, maintenant opprésés par la tyrannie des Huguenots, maistres et vainqueurs, n'est elle pas plus grievée que des Carthaginois et Troiens vaincus, opprésés de leurs ennemis, les uns grecs, les aultres romains? A eux estoit plus tolerable, aux Carthaginois et Troiens dis je, qu'aux fideles de nostre religion universelle, car c'estoient ennemis jurés en qui le droit de la querelle de la guerre proclamée se debatoit, mais à nos pauvres Catholiques, qui sans querelle ne guerre proclamée se sont trouvés [90<sup>v</sup>] forcés de leurs propres parents, les peres des enfans, les maris de leurs femmes et les aînés de leurs freres de bas aage. Et là où le vassal serviteur assugetit son seigneur, si que tout est en ce royaume comme en la court du roy Petault (7), le moindre commande au plus grand, il ne se trouve plus de varlets, ne de sujets qui ne soient devenus maistres. Or sçait on bien que maintenant d'escrire aux Troiens et Carthaginois est escrire à oreilles sourdes, comme aussy est escrire aux opiniastres Huguenots, qui encor vivants peuvent porter punition de leurs faultes commises et qui malgré eux advoueront qu'ils sont criminels de tant de meschancetés executées. Dont voicy l'une aussy miserable et lamentable que de nulle aultre qu'on ait pu ouïr raconter par aucunes his-

<sup>a</sup> ruinée] ruinées (barré).

<sup>b</sup> totale ruine] totales ruines (barré).

<sup>c</sup> la dernière muraille] leurs murailles (barré).

<sup>d</sup> c'] s'.

toires, si que en l'observant on ne sauroit<sup>a</sup> en la puissance d'un bon Catholique donner arrest et verser larmes, tant l'outrage à esté violente.

9. L'on auroit beau reduire en memoire toutes les observations sur le fait des religions tant estrangeres que domestiques, là où les hommes peuvent cheminer et naviguer depuis longue antiquité, et à moy d'avoir memoire d'esprits, moy, veues, aucunes escrites journelement, des choses dignes d'observation (8), vivant ores avec les Turcs, ores avec les Juifs, tantost avec les Armeniens et peu après avec les Grecs, et de là avec les Arabes, là où de mes pas j'ay cheminé dix miles lieues; que puis je conclure voiant ce peuple huguenotique ainsy esmeu et armé dominer, commander et donner la loy là où il estoit vainqueur? Mais [91<sup>r</sup>] je demandois à part moy si ce regne sera de longue durée, qui a esté la cause du premier argument de me mettre à emploier ce peu de temps à enregistrer cette histoire, non pas avec foison et affluence de livres, ne des advertissements d'hommes estrangers, car ce meffait est en nostre patrie, mais de ma propre observation, laquelle je n'ay proposé affecter, ne tenir longue, ne la rescrire et repeter plusieurs fois, de peur d'y consommer du temps qui m'est plus cher, et duquel j'ay affaire en l'action de mes experiences d'agriculture et en l'exercitation de mon art de medecine.
10. [Si, quand je voy ainsy les armées des Huguenots se pourmener par ce royaume et que je<sup>b</sup> mets ma plume sur ce papier pour en escrire, il m'est advis que je suis peintre portraiant le tableau de Cibebe dans un paysage là où l'on m'a commis à la garde des troupeaux de toutes sortes de bestes, car les nouvelles courent si terribles et estranges entre tout le peuple, qui va disant: «Unne troupe de gens de pied s'est escroulée à tremble terre contre val», les aultres dient: «Contre mont», si que il n'y a plus de resistance, tout le monde est esmeu; et quand je passe le temps à demander à mes livres (9) pourquoy les oiseaux entrent en si grande affection de couvrir leurs oeufs, ils me r'envoient en propos des Huguenots, car vous avés beau faire à unne poule couvante, jà ne sçauriés l'engarder de dire *cloc, cloc* et si, tandis que telle affection luy durera, jà ne sçauriés<sup>c</sup> l'engarder de cloquer, car encor que la fassiés jeusner, que la batiés et l'outragiés, l'enfermiés et la baigniés, neantmoins pour celle fois se tiendra en son affection. Tout [91<sup>v</sup>] ainsy, depuis

<sup>a</sup> sauroit] soit (barré).

<sup>b</sup> je] j'en (barré).

<sup>c</sup> ne sçauriés] n'auriez (barré).

qu'un Huguenot s'est eschauffé en sa musique (10) et qu'un Hurbec l'a haleiné, l'affection luy en demeurera telle qu'il n'y a raison naturelle qui l'en puisse refroidir, mais par le discours des elements et de leurs meslanges l'homme à la longue en laisse et en prend selon l'occasion du temps present. L'affection naturelle porte sa raison avec elle et par ce demeure sans merveille, mais l'artificielle me donne aultant de peine que ma commission de la garde des troupeaux de bestes. Toutefois, les periodes naturels m'en donnent solution<sup>a</sup> voiant toutes choses en perpetuelle mutation, et que, des<sup>b</sup> saisons de l'année, le printemps s'est dédié à<sup>c</sup> renouveler ce que l'esté precedent, l'automne et l'hyver avoient conduit à sa fin; les rangers<sup>d</sup>, les dains, les elans ne faillent à laisser leurs testes une fois l'an, les licornes (11), bufles et aultres bestes<sup>e</sup> les retiennent, les biches entrent en rut et les vaches en chasse (12), qui sont mutations sans artifice annueles, comme est aux arbres se des-pouiller et de là se revestir; mais ce n'est annuel aux nations de se fantasier, mais c'est une constellation qui n'advient sinon que quelquefois en un siecle, dont l'exemple s'en prend des nations qui abandonnent leur pais pour en trouver un aultre.

11. [Or donc, François, que lirés vous de cette année 1561 dans cette Cronique sinon unne ruine universelle, unne incursion, un lien (13), un massacre, car c'est l'année des merveilles. Mais pour retourner à la suite du propos de la ruine de nos temples dans les villes et [92<sup>r</sup>] villages, et du mauvais traitement que les Huguenots feirent à nos sacrificateurs, masles et femeles, c'est folie, horreur et honte d'en raconter l'histoire; toutefois, ceste cy sera exemple pour les aultres. Car il y avoit un pauvre vieillard tout chenu, tout cassé et grandement fasché, assis sur unne pierre joignant unne eglise dans Lion (14), auquel arriva un soldat, lequel en ma presence luy demanda en cette maniere: «Mon pere, que faittes vous là?» «Mon amy, respondit il, je me meurs.» Le soldat luy repliqua: «Levés vous, allés ouïr la parole de Dieu»; car c'estoit le dimanche au matin, lors qu'on alloit prescher à la nouvelle guise qui s'est minutée par les Hurbecs de Geneve. Et alors ce vieil homme, que les Lionnois avoient nouvelement<sup>f</sup> despouillé de son habit de reli-

<sup>a</sup> donnent solution] d. la (barré) s.

<sup>b</sup> des] les.

<sup>c</sup> s'est dédié à] c'est à dire le (barré).

<sup>d</sup> rangers] ranges.

<sup>e</sup> bestes] testes (barré).

<sup>f</sup> nouvelement (int.).

gieux et deverty hors de sa religion, luy dit: «Mon amy, je n'y ay pas devotion.» Soudain le soldat luy monstrant le manche de sa halebarde le menassa de le fraper, s'il n'y alloit; mais encor ce vieillard s'excusoit, disant: «Helas, mon amy, je ne puis cheminer.» Soudain le soldat le prit sous le bras malgré luy<sup>a</sup> et le traisna par force jusques dans l'eglise, et moy, qui estois acheminé pour m'en partir de ce lieu là où j'avois sejourné, je me mis à suivre ce mystere et vis que, quand le soldat l'eut laissé à la porte de l'eglise, le pauvre vieillard se prist bellement à pleurer et, ainsy lamentant tendrement, se cachoit de peur d'estre aperceu. Or, si la simpatie a quelque effet, que devois je faire? rire, escoutant ce miserable pleurer? Helas, c'estoit un pauvre vieil<sup>b</sup> homme qui toute sa vie avoit employé son temps à vivre en sa religion: [92<sup>v</sup>] voiés le dejecté en habit dissimulé, battu et martyrisé.

12. Un peu plus avant me trouvay encor en un grand murmure de plusieurs<sup>c</sup> personnes pleurantes à haulte voix, mais j'entends que les sergents estoient entrés leans pour contraindre le pere d'un petit enfant pour le porter baptiser au huguenotisme (15), lequel leur aiant refusé receut des coups, et enfin malgré luy et de sa femme l'emporterent du logis. Mais voicy unne observation d'une grande affeterie faite par les atiltrés d'un Hurbec qui amenerent un pauvre paisant en public pour faire baptiser son enfant devant le peuple en leur prescherie. Le Hurbec demanda soudain au pere de l'enfant en presence du peuple: «Mon amy, en quoy croiés vous?» Le pauvre paisan luy respondit<sup>d</sup> en sa simplicité, disant qu'il croioit en Dieu le Pere Tout Puissant, et en Nostre Seigneur Jesus Christ, et en sa mere Nostre Dame, et tous Benoists Saints et Saintes de Paradis, au Saint Esprit et en nostre mere Sainte Eglise; en quoy il trouva le paisan plus roide qu'il ne pensoit, car il respondit mieux qu'il ne luy estoit advis. Toutefois le Hurbec ne laissa pas à passer outre, car alors il commença à faire valoir marchandise pour se faire trouver sçavant devant le peuple. «Voïés, Messieurs, dit il, combien l'ignorance de l'Eglise du<sup>e</sup> temps passé<sup>f</sup> estoit grande.» Et Dieu sçait s'il oublia à detester nos ministres et à eslever la sienne; on ne vit oncques chartier tant faire clacquer son

<sup>a</sup> malgré luy (int.).

<sup>b</sup> vieil (int.).

<sup>c</sup> plusieurs (int.).

<sup>d</sup> respondit] respondant.

<sup>e</sup> du] des (barré).

<sup>f</sup> passé] passés (barré).

- fouet que faisoit ce Hurbec sur nos pauvres Catholiques [93<sup>r</sup>] de l'Eglise universelle; qui sont grandes insolences et qui <sup>a</sup>, si mon esperance ne me trompe, ne leur en demeureront impunies.
13. Nouveaux Chrestiens, je vous observe journelement, mais je trouve ès registres de nos chroniques que vous ne faites rien de nouveau de penser abolir l'autorité de nostre Eglise, car je trouve que maistre Pierre de Quignet (16), y a deux cents ans passés, au temps de Philippes de Valois en l'an 1327, s'efforça par divers moiens de tolir la jurisdiction temporelle aux evesques, et toutefois si n'estoit il pas huguenot, mais si n'y put il lors rien profiter, encor que le roy en fut consentant; comment donc le pourrés vous maintenant?
14. Voiés les pauvres gens explorés sur les grands chemins sortans des villes tous affamés, à qui avés mangé le lard et le blé et avés beu le vin, et avés dejectés de leurs maisons et retenu leurs ustenciles et meubles: ils vous accusent d'estre sacrileges, larrons, pillards, perturbateurs de repos public, mauvais voisins, ennemis de nostre chose publique, et lesquels j'ay esté contraint croire aiant veu le parquoy, car les chemins rompoient du grand nombre des charrettes venants des vilages circonvoisins pour entrer dans les villes chargées des meubles des pauvres gens d'Eglise. Et qui croira que n'en feriés aultant à Paris, si veniés à bout de vos desseings?
15. Or n'esce rien nouveau de voir que les forts donnent la loy aux foibles (17), le prenant à tous guerriers par le droit de la guerre. Toutefois, si pour vous excuser de <sup>b</sup> crime, distes que c'est le pillage des soldats, respondés moy [93<sup>v</sup>] par quelle autorité esce et de qui en ont ils congé, et si à estre sacrilege y a reprehension? C'est à vous, douces personnes, à qui cet escrit s'adresse, qui, ores que j'escrivois cecy, n'aviés resistance, quand tout vous estoit abandonné tant à la ville comme aux champs; mais si esce que jà n'est eschappé qui traîne son lien.
16. Les histoires anciennes nous serviront à estendre nos discours en escrivant les mesfaits des Huguenots, car, comme le monde n'a jamais esté sans heretiques, les uns ont esté pires et pernicious et les aultres moins, mais les Huguenots ont jà esté enseignés estre celle passée des sauterelles de l'Apocalypse (18), sortis de la grande marmite d'enfer. Il eust esté tolerable aux Ariens (19) d'avoir semé l'heresie, car avec le temps elle a esté deracinée, mais il a esté

<sup>a</sup> qui (int.).

<sup>b</sup> de] du (barré).

- intolerable de ce qu'ils aimèrent mieux bailler les villes (20) dont ils s'estoient emparés ès mains des Turcs, et qui les tiennent encore, que de les rendre aux Catholiques chrestiens à qui elles appartenoient; n'estoient ils donc opiniastres? Tout ainsy est il des Huguenots, de qui pour quelque temps l'heresie eust esté tolerable, car elle sera fouetée par les petits; mais il est intolerable de ce que, si le Turc estoit près (21), ils aimeroient mieux luy livrer les villes que de les rendre à celui à qui elles appartiennent, ou les livrer à quelque aultre nation ennemie de la France. Et comme les Ariens se faisoient appeler 'Evangelistes', aussy font les Huguenots (22); ce mesme ont fait tous les aultres heretiques que les Huguenots ont nommé par nom et surnom entre les martyrs, qui pour estre bons opiniastres font approbation de leur [94<sup>r</sup>] ignorance de se presenter tous entiers et à toutes heures pour soustenir la violence des elements et se faire volontairement mourir en l'air, en l'eau, au feu et en la terre, pensans que pour cela on doibt estimer qu'ils sont sages; mais si ne le feroient ils, s'il n'y avoit quelque furie d'esprit. «Mais pourquoy esce, demandent les Huguenots, que les prestres ne se font mourir aussy volontairement pour soustenir leur messe, comme nous pour soustenir nostre confraternité et ligue, laquelle ils appellent religion?»
17. Or, pour prouver que huguenotage n'est pas religion, avant respondre à leur demande premierement dirons que c'est que religion, car qui avoueroit le huguenotisme religion, il faudroit quant et quand conceder que l'association des brigands (23) qui ont fait ligue ensemble fust aussy religion, car combien que les pirates et les brigands fassent injustice à ceux qu'ils peuvent surmonter par force, si esce qu'ils gardent mesure entre eux et vivent de leurs loix sans en recognoistre aultres d'aucun superieur, celle, dis je, qu'ils ont proposé garder; et si punissent entre eux ceux qui les ont violées, ce qui aussy est observé en la discipline militaire, là où convient que les soldats obeissent et qui, toutefois, se font tuer en combatant la querelle qu'ils soustiennent sans sçavoir si elle est juste ou injuste, et mesme jà ne leur appartient le sçavoir.

(segue)